

CLER VERTS

Recyclage des déchets organiques

Solution de déconditionnement



15 octobre 2015

SOMMAIRE

- * CLER VERTS

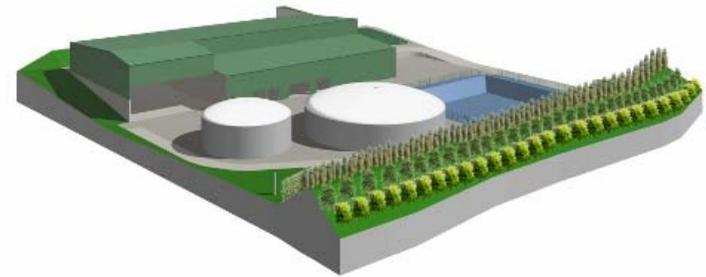
- Présentation de la PME
- La solution de gestion globale des biodéchets

- * LE DECONDITIONNEMENT

- Répondre au Grenelle II et à la demande des producteurs de biodéchets
- Technique

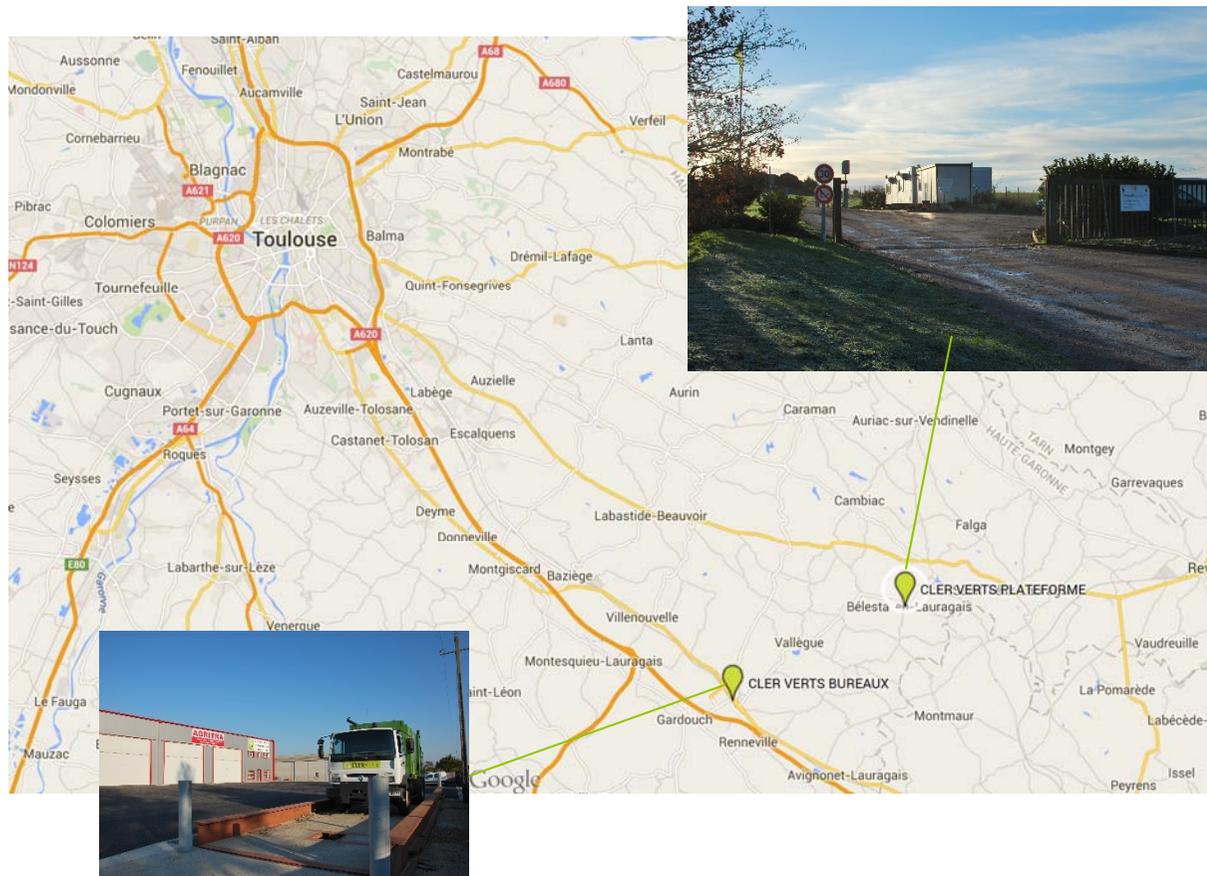
CLER VERTS

- * PME située à Belesta Lauragais
- * Activités :
 - Compostage => 20 000 Tonnes
 - Méthanisation (en 2016)
 - Recyclage Bois A
 - Recyclage Bois B => 25 000 Tonnes par an
 - Collecte de déchets (verts, biodéchets,...)
 - Prestations extérieures

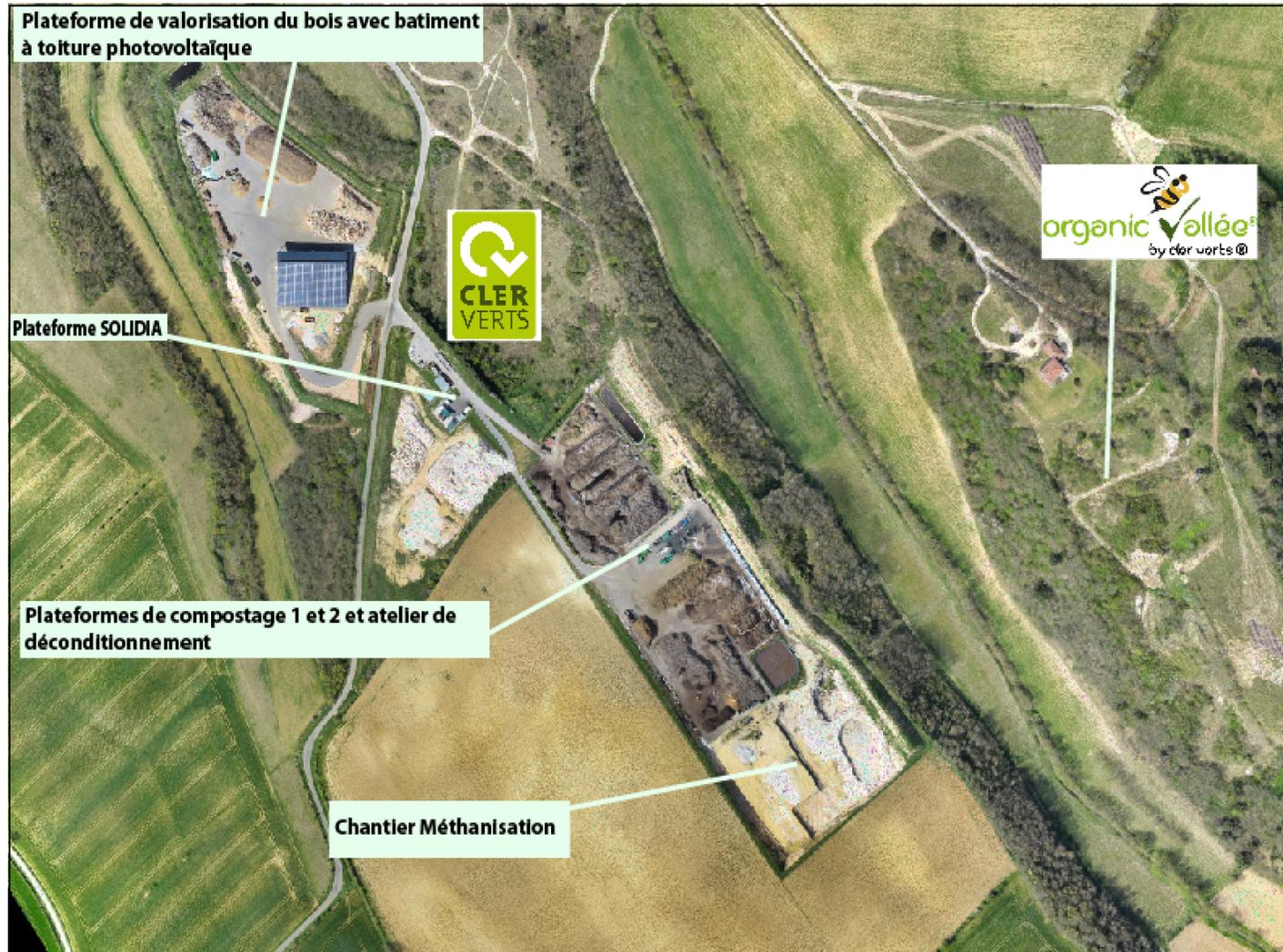


CLER VERTS: implantation

- 2 sites d'exploitation
- Collecte des déchets 100 km autour de Toulouse



Site de Bélesta



La solution globale pour la gestion des biodéchets

CLER VERTS collecte et déconditionne les biodéchets de la grande distribution :

- Collecte en vide pour plein
- Pesée de chaque caisse palette
- Rédaction d'un document de suivi à chaque point de collecte



Film

Le déconditionnement

- Grenelle II
- Les gros producteurs de biodéchets doivent faire recycler leurs biodéchets
 - Collecte sélective
 - Traitement par compostage ou méthanisation (inclus les déchets organiques emballés)

La biopress

- 2012
- marque Doppstad
- permet de **séparer la fraction organique** des déchets de leur emballage par pression (presse à vis)
- Système le moins destructif => moins d'inertes

A la fin du pressage, il est obtenu :

une fraction liquide qui correspond aux déchets organiques => 80 %

une fraction solide qui correspond aux déchets d'emballage => 20 %

A l'heure : 3 Tonnes de biodéchets

La biopress

Ces deux fractions de déchets sont réceptionnées séparément à la sortie du procédé de déconditionnement dans des bennes étanches.

Les biodéchets sont valorisés par le processus de compostage. La fraction solide est évacuée vers un incinérateur à valorisation énergétique.

Cahier des charges



Recyclez de vie pour déchets organiques.

Tri des biodéchets avec emballages (vers atelier de déconditionnement)

Conception CLER VERTS, ne pas utiliser sans autorisation

Déchets acceptés



Déchets refusés



Interdiction d'arroser les déchets de produits chimiques (type eau de javel ...)

Nos clients

- Grande distribution => casse, les périmés
- Industrie Agro-alimentaire => refus de production
- La restauration => les plats témoins

Le deconditionnement

- * Coût :

Pas de TGAP

40 % moins cher qu'une solution en élimination traditionnelle

Conclusion

